

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU SPEHR

Chères membres,
Chers membres.

Nous désirons vous informer de l'**ouverture** de la période de mise en nomination pour l'élection à la présidence du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR).

Conformément à l'article 89 de nos Statuts, nous déclarons que :

- La période de **mise en nomination à la présidence** du SPEHR se déroulera du **lundi 18 mars au mardi 2 avril 2024, 16 h.**

→ Le formulaire de mise en nomination est disponible sur le site du SPEHR au www.spehr.ca.

→ Le **formulaire** de mise en nomination doit être **déposé** au secrétariat du SPEHR soit **par courriel au spehr@lacsq.org** , **par télécopie au 819 623-1250** ou au **bureau du SPEHR**, situé au 1125 du boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier, **AU PLUS TARD LE MARDI 2 AVRIL 2024, 16 H.**

**Ce poste est actuellement occupé par Daniel Boisjoli.
Tout membre en règle du syndicat peut déposer sa candidature.**

Syndicalement vôtre,

Lyzanne Cuddihy
Présidente d'élection

Élection